

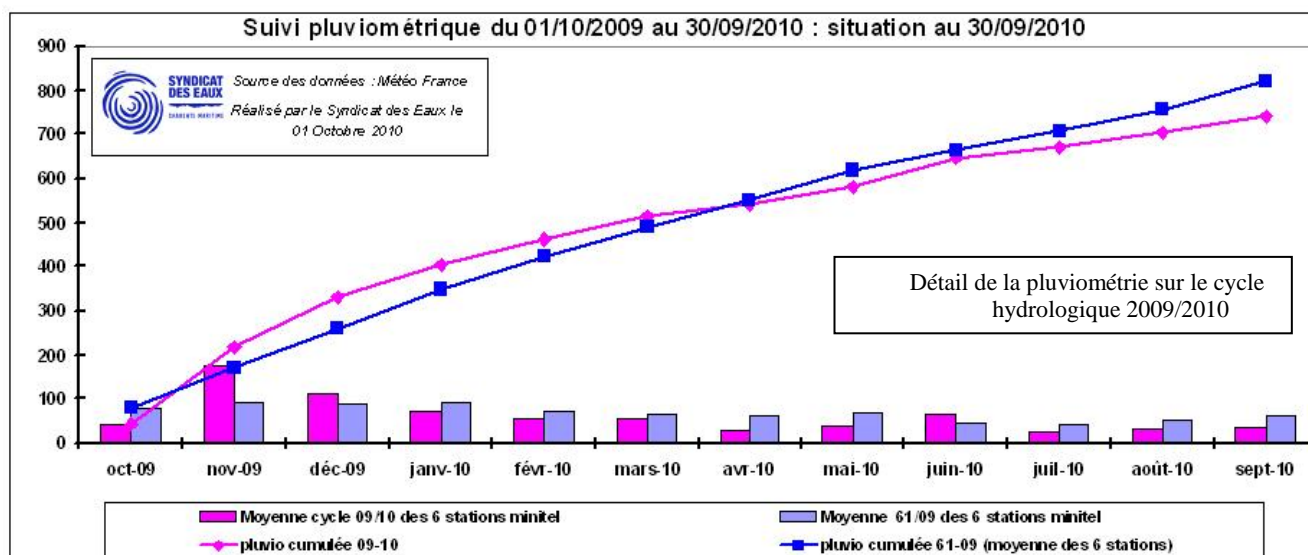


Partie I - EAU POTABLE

1 – Situation hydrologique 2010

Gestion de l'étiage 2010

La pluviométrie du cycle hydrologique (01/10/2009 au 30/09/2010)- Malgré un mois d'Octobre très peu pluvieux, l'automne 2009 a été légèrement plus arrosé que la normale, grâce à un fort excédent en Novembre, légèrement renouvelé en Décembre. La recharge de l'ensemble des nappes du département a ainsi pu débuter convenablement.

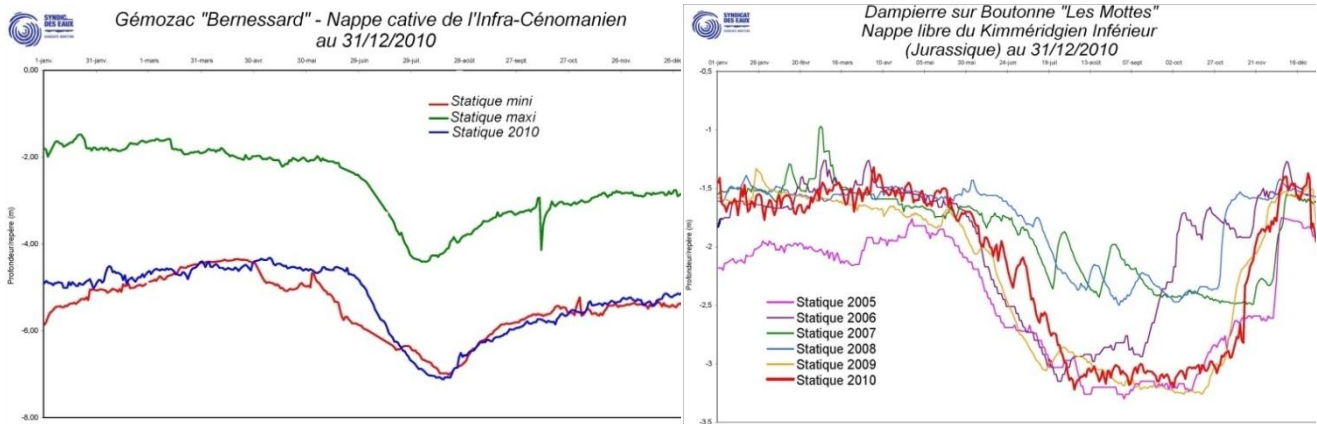


La pluviométrie de l'hiver puis du Printemps est nettement déficitaire (Janvier à Mai 2010 : 250 mm contre une moyenne de 360 mm), limitant la recharge des nappes d'eau souterraine avant l'étiage. Le mois de Juin pluvieux a permis de retarder d'une quinzaine de jours le démarrage de la campagne d'irrigation. Le déficit pluviométrique, très marqué durant l'étiage, s'est poursuivi jusqu'à la Toussaint.

Pendant l'étiage 2010, la consommation de pointe estivale sur le réseau primaire du Syndicat a atteint 87 200 m³/j le 09 Août 2010 (pointes maximales antérieures : 85 900 m³/j en Août 2009 et 91 000 m³/j en Juillet 2006). De Juillet à Août 2010, la consommation journalière a dépassé les 80 000 m³/j durant 25 jours (contre 13 jours en 2009 et 15 jours en 2006).

Automne 2010/début d'hiver 2010/2011 – Comme en 2009, le mois d' Octobre est déficitaire en pluviométrie prolongeant l'étiage jusqu'en début Novembre. Les fortes précipitations de Novembre et Décembre 2010 (270 mm contre 180 en moyenne) ont permis un début de recharge conséquent sur les nappes libres. La tendance est moins prononcée pour les nappes captives dont la recharge reste plus mesurée.

Après une recharge automnale moyenne, l'année 2010 a donc été marquée par un printemps très peu arrosé et par un étiage prolongé. Les niveaux de nappes ont été bas, rejoignant parfois localement ceux de 2006 qui sont les plus bas connus.

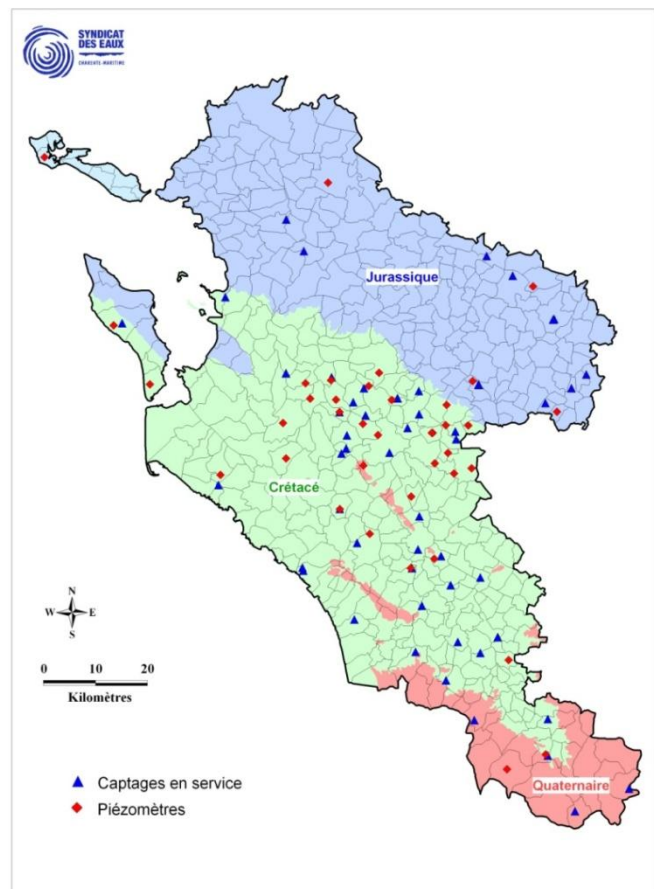
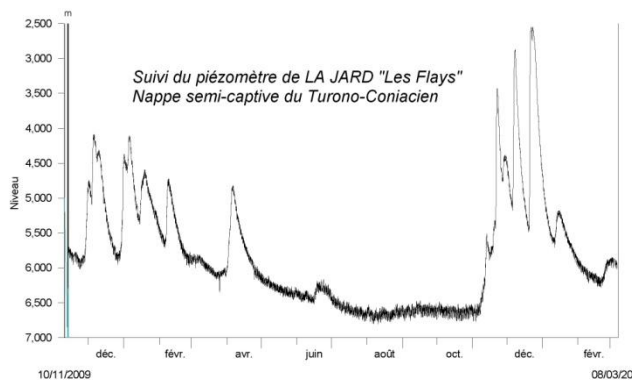


Le Syndicat a participé activement aux réunions de l'Observatoire De l'Eau (ODE) en préfecture de La Rochelle.

Le suivi des nappes

La gestion prévisionnelle de ces nappes passe par un suivi à l'échelle départementale. 44 captages et 37 piézomètres font l'objet d'une note hebdomadaire transmise aux principaux acteurs de l'eau. Une note journalière sur le suivi de quelques ouvrages prioritaires est transmise à l'ARS et la DDTM.

Dans la continuité des premiers suivis en télégestion des piézomètres gérés directement par le Syndicat (mis en place sur 2 ouvrages à l'automne 2009), un marché a été passé en Juillet 2010 pour l'équipement des 30 autres piézomètres. Ce suivi est opérationnel depuis Septembre 2010



Le Syndicat a participé tout au long de l'année 2010 à diverses réunions sur la gestion de l'eau (SAGE Seudre et SAGE Boutonne, Commission territoriale « Nappes profondes » ...).

2 – Les recherches en eau et les actions de protection des ressources

2.1 – Les recherches en eau

- *Les piézomètres et forages de reconnaissance* réalisés ou poursuivis sont les suivants :

| Forages | Potentiel testé | Débit projeté | Objectif |
|---|----------------------|-------------------------------------|---|
| St Laurent de la Prée <i>"Les Coudrées"</i> | - | 0 m ³ /h (piézomètre) | Suivi du biseau salé en amont du captage de St Laurent de la Prée « <i>L'Aubonnière</i> » |
| St Dizant du Gua <i>"Gratte-Pouils"</i> | 85 m ³ /h | 100 m ³ /h | Alimentation en secours pour la source de St Dizant du Gua « <i>Les Fontaines Bleues</i> » |
| St Sulpice de Royan <i>"La Grande Pièce"</i> Breuillet « <i>le terrier vert</i> » | - m ³ /h | 0 m ³ /h (piézomètre) | Equipped en petites pompes immergées pour le suivi du biseau salé en amont du forage de Vaux/Mer " <i>Bel Air</i> " |



Foration de l'aquifère karstique



Foration de la partie captée pour l'eau potable

Forage de reconnaissance de St Dizant du Gua "*Gratte-Pouils*"

- *Le forage d'exploitation* réalisé a été le suivant :

| Forages | Potentiel testé | Débit projeté | Objectif |
|--|-----------------------|-----------------------|--|
| Ste Lheurine <i>"Font de Cluzac"</i> | 160 m ³ /h | 160 m ³ /h | Remplacer le forage de Neuillac « <i>Bourg</i> » et renforcer l'alimentation en eau de la partie nord du réseau interconnecté Avy/Marignac/Champagnac/Léoville |

- *Pour l'équipement, le raccordement et la mise en service de nouveaux forages*, les installations réalisées sont les suivantes :

| Nouveaux forages | Date de mise en service et utilisation |
|--|---|
| Dompierre/Charente « <i>Les Grolles</i> » Chérac « <i>La Boise</i> » | Syndicat de Chaniers- Alimentation du Syndicat en remplacement de la source de Dompierre/Charente « <i>Les Renfermis</i> ». Travaux de raccordement débutés à l'automne 2010, Mise en service des forages prévue mi 2011 |
| La Chapelle des Pots <i>"Vallée de Chez Mallet"</i> | Cne de La Chapelle des Pots (soulagement du forage de Vénérand « <i>Le Vallon</i> ») et export vers le Syndicat de Chaniers . Forage mis en service en Août 2010. |
| Léoville <i>"Métairie de Puyrigaud"</i> | Interconnexion Avy/Marignac/Champagnac/Léoville- Travaux débutés à l'automne 2009, forage mis en service en Octobre 2010. |



Captage de Léoville "Métairie de Puyrigaud"
réception des installations



Captage de La Chapelle des Pots "Vallée de Chez Mallet" :
réception des installations

2.2 – La protection de la ressource

2.2.1 – Les périmètres de protection

En 2010, les 2 derniers dossiers restants ont été validés par la Commission Spécialisée Captages. Les 4 dossiers mis en enquête publique ont reçu l'avis favorable du commissaire enquêteur. Pour 2010, 11 arrêtés préfectoraux ont été signés. Ainsi, au 1^{er} Janvier 2011, sur les **75 captages** du Syndicat :

- **53** captages (44 en service et 9 prochainement mis en production) bénéficient d'un périmètre officiel, portant le taux de protection des ouvrages à conserver à 100 % (objectif du PNSE défini par les services de l'ARS) ;
- **5** nouveaux forages sont prochainement à protéger ;
- **5** ouvrages sont en réserve (mise en service incertaine) ;
- **12** vont être désaffectés d'ici fin 2014 (dont 4 sont déjà arrêtés et 8 d'ici 2014, cf. tableau ci-dessous).
-

| | Captages à désaffecter | Echéancier | Date prévisionnelle de désaffectation |
|----|---|--|---------------------------------------|
| 1 | BEDENAC "Le Pénitencier" | Attente mise en service de Bédénac « <i>Le Jarcelet</i> ». Travaux d'équipement et de raccordement en 2012/2013 | Début 2014 |
| 2 | COURÇON "Angiré" | Arrêté : interconnexion au réseau primaire | Début 2011 |
| 3 | DOMPIERRE S/CHARENTE "Les Renfermis" | Attente mise en service de Dompierre sur Charente « <i>Les Grolles</i> » et Chérac « <i>La Boise</i> » | Printemps 2011 |
| 4 | FONTAINES D'OZILLAC "Fief du BreuilF ₂ " | Attente du renforcement de l'interconnexion en provenance du forage de St Simon de Bordes « <i>Pont en Eau</i> » | 2011 |
| 5 | AULNAY "Palud 2" | A arrêter après la restauration du débit d'exploitation des forages de Juicq « <i>Etray & Bois Moreau</i> » suite à la mise en place d'une unité de traitement au charbon actif (2011) | 2011 |
| 6 | POURSAY GARNAUD "Bois de Vervant" | | |
| 7 | BRESDON "Fontaines Charlemagne" | Attente mise en service de Ballans « <i>Les Sablons</i> ». Travaux d'équipement et de raccordement entre 2011 et 2013 | Début 2014 |
| 8 | SCIEQ "La Bistandille" | | |
| 9 | SURGERES « Cornet » | Arrêté | Début 2011 |
| 10 | ST GEORGES DU BOIS « Curé », | | |
| 11 | ST SAVINIEN "Bellejoie" | | |
| 12 | VANDRE "les Quatre Fontaines" | Arrêté | 2011 |

En accord avec les services de l'ARS, l'échéancier du tableau ci-dessus présente les substitutions programmées des anciens captages par les nouveaux forages bénéficiant déjà de périmètres de protection.

Débutée fin 2009, l'inspection des périmètres de protection menée par l'ARS a pour but de vérifier l'application des mesures définies dans les arrêtés préfectoraux, en concertation avec les élus locaux. Elle s'est poursuivie en 2010 avec 2 inspections réalisées sur les captages de La Chapelle des Pots « Vallée de Chez Mallet » et de St Bris des Bois « Le Poitou ».



Inspection du captage de St Bris des Bois "Le Poitou" par l'ARS en Novembre 2010 – Vérification du respect des préconisations de l'arrêté préfectoral (prélèvement et périmètres de protection)

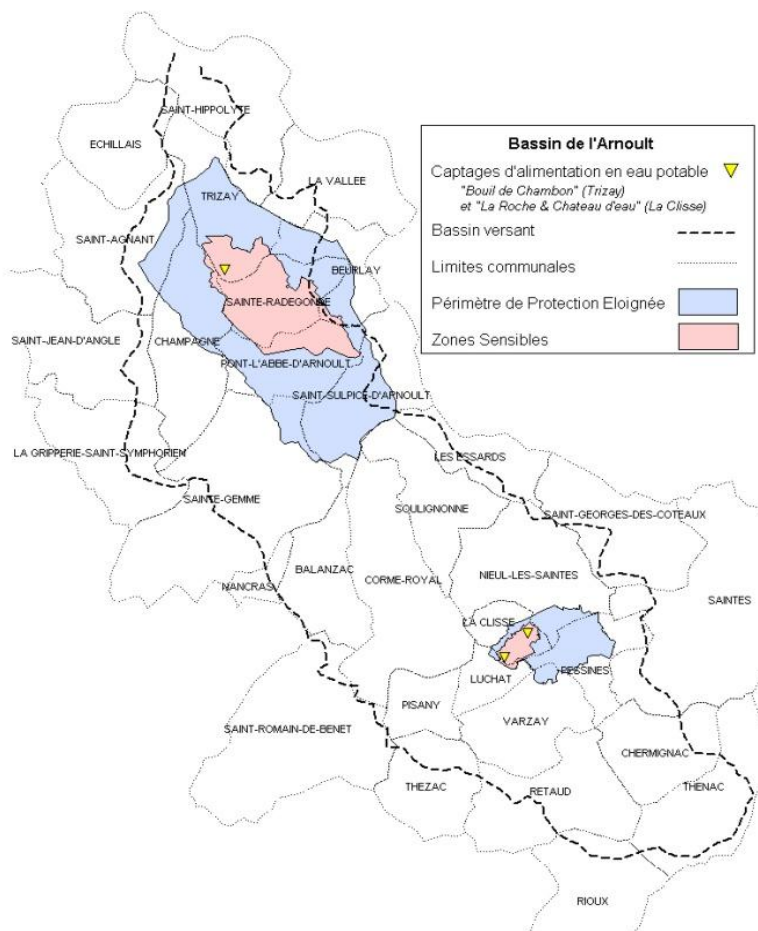


2.2.2 – La préservation des nappes libres ou phréatiques

Préservation des nappes libres du Bassin de l'Arnoult- La préservation des captages en nappe libre vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole a été engagée dans la vallée de l'Arnoult sur les ouvrages de Trizay « Bouil de Chambon » et La Clisse « La Roche et Château d'eau ».

2010 fut la première année de mise en œuvre du Plan d'Action Territorial (PAT) du bassin versant de l'Arnoult avec le recrutement d'une nouvelle animatrice.

Les premières semaines furent orientées vers la rencontre des différents acteurs et partenaires du projet et leur information sur le PAT.



Les actions engagées auprès de la profession agricole sont les suivantes :

- **Les diagnostics d'exploitation**, basés sur le volontariat, permettent de situer l'exploitation et ses pratiques vis-à-vis des risques de pollutions diffuses et ponctuelles de la ressource en eau souterraine. Des propositions d'amélioration sont ensuite élaborées.

Ces diagnostics sont financés par l'Agence de l'Eau, le Syndicat des Eaux et le Conseil Régional Poitou-Charentes. 19 diagnostics d'exploitations ont été réalisés en 2010 par le bureau d'études Envilys, dans le cadre d'un marché à bons de commande.

- **Les Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET)**– Après ces diagnostics, les agriculteurs peuvent alors contracter des **Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET)** qui sont des contrats passés avec l'Etat. L'exploitant s'engage dans des pratiques favorables à la qualité de l'eau (limitation de la fertilisation, remise en prairie,...), en contre partie d'une rémunération. Six mesures contractualisables sont proposées aux agriculteurs.

- **Le Partenariat avec les Organisations Professionnelles Agricoles**- Une convention de partenariat a été signée avec la Chambre d'Agriculture 17 pour la réalisation d'actions avec la profession agricole.

Un partenariat est également en cours entre l'Agence de l'Eau et le réseau Agrobio PC/GAB 17.

Les coopératives du secteur (St Agnant, Beurly, Charentes Alliances) ont été informées du PAT, des MAET et de l'agrément des techniciens dans le cadre du suivi des contractualisations.



- **Communication** – Deux lettres d'information ont été diffusées aux exploitants agricoles du bassin et un article a été publié dans un journal local. Une lettre d'information à destination de l'ensemble des habitants de la vallée de l'Arnoult a également été distribuée.

Les actions engagées auprès des collectivités portent sur la réduction des produits phytosanitaires pour l'entretien des voies communales. Une vingtaine de communes s'est portée volontaire pour mettre en place un plan d'entretien (ou plan de désherbage) de ces voiries.

Les acquisitions foncières dans les périmètres de protection - Une parcelle de 1,17 ha a été acquise sur Trizay et 7 ha de prairies ont été échangés et acquis par le Syndicat des Eaux sur le bassin de captage de La Clisse.

L'amélioration des connaissances : datation des eaux- Un suivi de qualité est réalisé sur 3 points de l'Arnoult (en eau superficielle) et 2 points en eau souterraine (1 source et 1 captage AEP). Une étude de datation des eaux souterraines par le laboratoire LADES a été lancée en 2010. Il s'agit de disposer d'éléments sur les temps de résidence de l'eau souterraine de façon à mieux connaître sa dynamique.



2.2.3 – La préservations des nappes captives

« *Le diagnostic et la mise en conformité des forages privés en Charente Maritime* » porte sur environ 120 forages privés situés autour de 26 forages d'eau potable afin de vérifier l'isolation entre la nappe superficielle de médiocre qualité et la nappe profonde utilisée pour l'alimentation en eau potable. La seconde phase porte sur les travaux à engager découlant du diagnostic. Cette opération fait l'objet d'une **Déclaration d'Intérêt Général**.

Diagnostics- Durant l'hiver 2009/2010, la troisième année du programme de diagnostics a été lancée pour les secteurs de Bédénac, St Aigulin, Mirambeau, Plassay, Port d'Envaux et Romegoux. 25 diagnostics (7 en 2009 et 18 en 2010) ont été réalisés dans ces secteurs.

Les opérations comportent le démontage de la pompe de l'irrigant, l'inspection vidéo, les diagraphies et pompages sur l'ouvrage puis à la repose de la pompe. Préalablement, une analyse d'eau avait été réalisée en période d'étiage. Le bureau d'études Géoaquitaine est mandaté pour analyser les résultats.



Sortie de la pompe et de la colonne d'exhaure du forage



Inspection vidéo

Diagnostic d'un forage privé

Le programme de la quatrième année a débuté en Juillet 2010 (secteurs de La Jard, Pons et Marignac) et les analyses d'eau des forages concernés ont été faites durant la période d'irrigation. Sur le secteur de Marignac, 4 forages ont été diagnostiqués fin 2010

Depuis le début de l'opération en 2008, 89 forages privés sur 118 prévus dans la DIG (soit 75%) ont été diagnostiqués.

Travaux de mise en conformité- Sur le secteur de St Vaize, la restitution auprès des propriétaires des diagnostics en a été faite en Juin 2010, avec les services de la DDTM. Sur les 22 forages diagnostiqués, 1 était conforme, 1 a été rebouché et les 20 autres sont à mettre en conformité.

Afin de substituer les prélèvements en nappe captive de la pisciculture du Douhet ($\approx 200\,000\text{ m}^3/\text{an}$ pour l'affinage des esturgeons avant leur éviscération pour la collecte du caviar), un forage de substitution en première nappe a été réalisé en Novembre 2010.

Malgré une eau de bonne qualité physico-chimique, les risques de participation des eaux de surface pourraient, selon la direction de la pisciculture, donner un goût au caviar, pénalisant sa commercialisation. D'autres solutions alternatives sont actuellement à l'étude.



2.2.4 – Actions diverses

Avec la Safer, le Syndicat a poursuivi l'acquisition de terrains autour des captages (Landrais, Trizay...).

Assainissement- Sur le cordon dunaire de l'île d'Oléron, une campagne de recherche de sites d'infiltration des rejets d'eau traitée des stations d'épuration de St Trojan et Grand Village a été menée à l'automne 2010. La société Géotec a étudié la faisabilité de ce projet sur 5 sites, en coordination avec le service Hydrogéologie.

La communication sur la préservation, la mise en valeur des nappes d'eau souterraine et sur les périmètres de protection a été poursuivie auprès des professionnels, du grand public, de la profession agricole, des élèves et étudiants (Lycée agricole, Université La Rochelle,.....).

3 – La désaffectation des ouvrages

La mise en service de nouveaux forages liée à la restructuration des réseaux d'adduction d'eau potable entraîne la fermeture de captages ne présentant plus les garanties vis-à-vis des contraintes sanitaires actuelles. Après les visites sur le terrain avec l'ARS, le programme pluriannuel de désaffectation des anciens captages d'eau potable pour 2010 est le suivant :

| Commune | Lieu-dit | Date de désaffectation | Remarques |
|----------------|---|------------------------|---|
| Aigrefeuille | "Frace" | 12 Octobre 2010 | - |
| Champagnac | "La Borne F ₁ " | 06 Octobre 2010 | Le forage F₂ est exploité |
| Clérac | "L'Ombrière" | 06 Octobre 2010 | - |
| Dampierre sur | "Les Mottes P" | 12 Octobre 2010 | Le forage est exploité |
| Dolus d'Oléron | "Le Riveau F ₁ et F ₂ " | 25 Novembre 2010 | - |
| Forges | "Les Rivières" | 12 Octobre 2010 | - |
| Landrais | "Toutvent P" | 12 Octobre 2010 | Le forage est exploité |
| Montendre | "La Taulette F ₂ et | 06 Octobre 2010 | - |

| | | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|-------------------|---|
| Montpellier de Médillan | <i>"Grand Font P"</i> | 06 Octobre 2010 | <i>Le forage est exploité</i> |
| Neuillac | <i>"Bourg"</i> | 06 Octobre 2010 | - |
| Romegoux | <i>"Les Couasses P et</i> | 20 Octobre 2010 | <i>Le forage F₂ est exploité</i> |
| St Laurent de la Prée | <i>"L'Aubonnière P₁ et</i> | 20 Octobre 2010 | <i>Le forage est exploité</i> |
| St Pierre d'Oléron | <i>"L'Aubier P"</i> | 25 Novembre 2010 | <i>Le forage sera bientôt exploité</i> |
| St Quantin de | <i>"Pradelle F₁"</i> | 15 Septembre 2010 | <i>Le forage F₂ est exploité</i> |
| Saintes | <i>"Les Vacherons"</i> | 15 Septembre 2010 | - |
| Saintes | <i>"L'Ormeau de Pied"</i> | 15 Septembre 2010 | - |
| Tonnay-Charente | <i>"Châteauroux"</i> | 20 Octobre 2010 | - |
| Vouhé | <i>"Terrain de sport"</i> | 12 Octobre 2010 | - |

3 – Les travaux

3.1 – Les travaux de la partie intérieure du Département

- Sécurisation de l'alimentation en eau potable des Syndicats de CLION et ST GENIS-PLASSAC

Les Syndicats de Clion et de St Genis/Plassac sont alimentés par une seule ressource, la source de « Fontraud –Clion ». Une partie de l'eau pompée est par la suite acheminée vers le réservoir de Plassac pour alimenter le Syndicat de St Genis/Plassac.

L'eau produite à Clion présente des résiduels en nitrates et en produits phytosanitaires classiquement reconnus pour ce type de nappe libre.

Face à cette non-conformité, le Syndicat a sollicité une dérogation auprès des services de la Préfecture ; dérogation qui a été accordée en imposant les mesures correctives suivantes :

- ✓ la mise en place avant fin 2009 d'un traitement par filtration sur charbon actif sur la ressource de Clion (unité de traitement mise en place en 2009) ;
- ✓ la sécurisation de l'alimentation en eau des 2 syndicats par une interconnexion.

La 2^{nde} mesure a fait l'objet d'un dossier de projet présenté devant le Bureau et approuvé pour un montant total de 2 600 000 € HT. La tranche ferme de 1 300 000 € HT a débuté en Octobre 2010.

- Station de reprise de NIEUL LES SAINTES et liaison NIEUL/LA CLISSE



Liaison Nieul les Saintes/La Clisse

Des travaux de raccordement provisoire du forage de Nieul les Saintes ont été réalisés en 2007, dans l'attente de la construction d'une station de reprise sur le site de Nieul les Saintes.

Les équipements en place permettent de transférer environ 200 m³/h vers le site de Mongré à partir du forage de Nieul les Saintes.

La construction de la station de reprise de Nieul les Saintes, qui comprend notamment le raccordement du forage dans la bache de stockage de la station, permettra d'exploiter le forage à son débit nominal autorisé, soit 250 m³/h.

Cette station comprendra deux lignes de pompage et permettra d'alimenter le site de Mongré via la conduite existante DN 300 et le réservoir sur tour de La Clisse via une nouvelle conduite de transfert, afin de renforcer en termes de ressources l'alimentation en eau potable du Syndicat de Charente-Seudre.

Le montant de l'opération s'élève à 1 300 000 € HT. Les travaux ont débuté en Octobre 2010.

- Desserte en eau potable du village de la Féole à ST PIERRE DE JUILERS



Une 1^{ère} tranche a été financée sur le programme 2009 pour la réalisation de la bache et de la station de reprise.

La seconde tranche, financée en 2010, concerne les travaux de canalisations (1400 ml de canalisations et 15 branchements) pour un montant de 110 000 € HT.

L'ensemble du dispositif a été mis en service en Décembre 2010.

- Sécurisation de l'alimentation du château d'eau de Chaumillon à ST JEAN DE LIVERSAY (100 000 € HT)

Le château d'eau de Chaumillon qui alimente les communes de Nuaille d'Aunis et Angliers a été raccordé directement sur le feeder afin de sécuriser son remplissage, notamment en période de pointe.

3.2 – Les travaux d'alimentation en eau potable du Littoral

- Usine de ST HIPPOLYTE

La phase « observation » s'est achevée en 2010 par la réception définitive des ouvrages le 12 Juillet 2010

Coût total de l'opération : 29,7 M€



- Le BOUIL DE CHAMBON (7 M€)



Les travaux sont terminés.

L'année 2010 a été consacrée à la mise en route et au réglage par l'entreprise titulaire de la filière de décarbonatation catalytique (adoucissement de l'eau) à la chaux vive.

4 – Le financement

Quelques informations à retenir :

Crédits affectés (hors renouvellement/extension/aménagement) : **17,4 M€** en section d'investissement (maîtrise d'ouvrage Syndicat des Eaux ou maîtrise d'ouvrage déléguée)

Dépenses réalisées

Les dépenses correspondent aux travaux réalisés en 2010 programmés en 2010 ou antérieurement. Le montant de ces dépenses s'élève à 7,8 M€ en budget d'investissement (hors renouvellement/extension/aménagement).

5 – Le Patrimoine Eau Potable

L'eau brute pompée dans les nappes et les eaux de surface doit être traitée, stockée et transportée à travers le département. Ces vastes réseaux de canalisations, réalisés initialement pour le réseau littoral dès les années 50 ont continué à être développés sur la côte puis dans l'intérieur du département à partir des années 1960. Ce patrimoine doit être entretenu et renouvelé régulièrement.

5.1- Le Patrimoine du Syndicat des Eaux



- la nouvelle usine de traitement d'eau de surface d'une capacité de 60 000m³/j et de sa retenue d'eau brute de 1.5 Mm³ ;
- un réseau primaire de gros diamètre (500 à 700 mm), d'environ 400 km, étendu sur le littoral et les îles avec les capacités de stockage adéquats (plus de 30 000 m³) et stations de reprises associées;
- 58 champs captants d'eau potable ;
- 324 réservoirs ;
- 11 772 km de réseau d'eau potable.

5.2 - Les Extensions d'Eau Potable

5.2.1 Programme 2010

Les dépenses engagées sont les suivantes :

- Crédits affectés : **1 591 487 euros** en section d'investissement
231 500 euros en section d'exploitation
- Nombre de branchements : **569**
- Coût moyen par branchement : **3 203 €HT**
- Nombre de lotissements privés et communaux : **4**
- Nombre de zones artisanales : **0**
- Linéaire de canalisation : **21 912 ml**
- Coût moyen /ml : **83 € HT**

On note une stagnation du programme en terme d'affectation de crédits par rapport à 2009. Le nombre de demandes de raccordement de lotissements communaux et privés et de zones artisanales a diminué de plus de 50 % , cette diminution reflétant sans doute la conjoncture économique actuelle.

5.2.2 Dépenses réalisées

Ces dépenses correspondent aux travaux réalisés en 2009 et programmés en 2009 ou antérieurement.

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **1 439 114 euros** en section d'investissement et **220 688 euros** en section d'exploitation.

5.2.3 Financement

- Lotissements communaux

Le Syndicat des Eaux continue de prendre en charge les extensions ou renforcements de réseaux sous domaine public nécessaires aux raccordements des lotissements aux réseaux publics existants dans la limite de 6100 euros par branchement.

- Lotissements privés

Desserte intérieure du lotissement : dépense à la charge du lotisseur.

Raccordement au réseau existant : participation financière du Syndicat des Eaux dans la limite de 6 100 euros par branchement, le complément étant à la charge du lotisseur.

Le Syndicat des Eaux propose aux communes la mise en place d'une **PVR (Participation Voirie et Réseaux)** ou d'un **PUP (Projet Urbain Partenarial)** **dans la mesure du possible.**

5.3 - Les déplacements et aménagements de réseaux

Ces travaux correspondent aux aménagements de réseaux (déplacements, modifications, remises à niveau d'ouvrages de voirie dans le cadre d'un marché à bons de commande) nécessaires dans le cadre de travaux de voirie, d'implantation de canalisations en terrains privés notamment.

5.3.1 Programme 2010

- Crédits affectés **1 308 141 € HT** en section d'investissement
146 600 € HT en section d'exploitation
- En 2010 **20 246 € HT** ont été dépensés pour des remises à niveau d'ouvrages de voirie lors d'opérations de réfection de chaussées communales, travaux réalisés dans le cadre d'un marché à bons de commandes.

5.3.2 Dépenses réalisées

1 395 779 € sur programmes 2010 et antérieurs en section d'investissement
91 782 € en section d'exploitation.

Il n'y a pas eu d'opération de grande ampleur de réaliser en 2010, mais une succession de déplacements de réseau implantés en domaine privé ; ces réseaux gênant des constructions ou aménagements de terrain.

5.3.3 Financement

Fonds propres du Syndicat des Eaux

5.4 - Le renouvellement des réseaux d'eau potable



Le Syndicat s'est fixé comme objectif de renouveler son patrimoine déployé sur le territoire départemental.

Le vieillissement des réseaux (corrosion, cassures par tassement de sol, fuites aux joints,...) et des bâtiments et ouvrages de génie civil nécessite leur renouvellement progressif.

7 M€/an sont engagés par an en autofinancement pour pouvoir remplacer les ouvrages dont la durée de vie est estimée à 50 ans pour les réseaux d'eau et à 80 ans pour le génie civil.

Programme 2010

Quelques informations à retenir :

| | |
|---------------------------|---|
| <u>Crédits affectés :</u> | 5,134 M€ en section d'investissement (maîtrise d'ouvrage Syndicat des Eaux ou maîtrise d'ouvrage déléguée) |
| | 0,950 M€ en section d'exploitation (maîtrise d'ouvrage Collectivités) |

Dépenses réalisées

Les dépenses correspondent aux travaux réalisés en 2010, programmés en 2010 ou antérieurement. Le montant de ces dépenses s'élève à **5,575 M€** en budget d'investissement et **0,827 M€** en budget de fonctionnement.

Le Syndicat est intervenu notamment à Bussac-Forêt (160 000 €), Burie (190 000 €) Landrais (185 000 €), Loulay (265 000 €), St Denis du Pin (445 000 €), Syndicat des Rives de la Seudre (700 000 €), Syndicat de La Rochelle-Nord (950 000 €),...

5.5 - L'entretien et la réhabilitation des ouvrages d'eau potable

5.5.1 Réhabilitation

Les dépenses réalisées en 2010 s'élèvent à **654 245 euros ht**, elles correspondent à la poursuite du programme mis en place en 2008 comprenant deux lots géographiques NORD et SUD.

5.5.2 Entretien

Un marché à bons de commande permet de répondre aux besoins d'entretien courant des ouvrages de génie civil. En 2010 le montant des travaux réalisés s'élève à **69 891 € ht** correspondant à **14** bons de commande.



Château d'eau de PORT D'ENVAUX

5.5.3 Financement

Fonds propres du Syndicat des Eaux
